

Hélie Denoix de Saint-Marc entre dans la résistance en 1941 à l'âge de 19 ans. Il se fait arrêter en franchissant la frontière franco-espagnole en 43. Déporté dans le camp de concentration de Buchenwald où il manque mourir (« *j'ai trouvé le pire chez les autres mais aussi en moi* »), il conserve malgré tout la soif de l'action et fait l'école d'officiers de Saint-Cyr. Légionnaire parachutiste, il effectue trois séjours en Indochine qui le marquent profondément : les rencontres, les combats (« *l'entrée dans ces territoires où rôde la mort, oblige à se hisser à la pointe de soi-même* »), le pays (« *un monde féérique* ») mais aussi l'abandon du village de Talung ensuite massacré par le Vietminh.

Il déclara plus tard devant le tribunal : « *Quinze années de sacrifices inutiles, quinze années d'abus de confiance et de reniement.. Nous pensions à notre honneur perdu..* »

Chef de cabinet du général Massu pendant la bataille d'Alger puis commandant au 1^{er} REP, il entre en rébellion lors du putsch des généraux en avril 1961 (« *Un homme doit toujours garder en lui la capacité de s'opposer et de résister* »). Il se constitue prisonnier, ne rejoint pas l'OAS et est condamné à 10 ans de prison (« *L'enfermement peut développer une force intérieure qui peut être plus grande que la violence qui nous est faite* »). Gracié 5 ans plus tard, il est réhabilité dans ses droits civils et militaires. Écrivain talentueux, il témoigne de son parcours dans Les champs de braises.

Il meurt le 26 août 2013. Ses obsèques sont célébrées le 30/08 par Mgr Philippe Barbarin, cardinal-archevêque de Lyon, en la primatiale Saint-Jean de Lyon. Les honneurs militaires, durant lesquels le général Bruno Dary prononce son éloge funèbre, lui sont rendus sur la place Saint-Jean. Il est inhumé au cimetière de la Garde-Adhémar (Drôme), le 30 août 2013.

Élie Denoix de Saint Marc, décoré des plus hautes distinctions militaires avec 13 citations.

- **Grand-croix de la Légion d'honneur.**
- **Croix de guerre 39-45 avec 1 citation.**
- **Croix de guerre des TOE avec 8 citations.**
- **Croix de la Valeur militaire avec 4 citations.**
- **Médaille des évadés.**
- **Médaille de la résistance.**
- **Croix du combattant volontaire de la Résistance.**
- **Croix du combattant.**
- **Médaille coloniale avec agrafe « Extrême-Orient ».**
- **Médaille commémorative de la guerre 39-1945.**
- **Médaille de la déportation et de l'internement pour faits de Résistance.**
- **Médaille commémorative de la campagne d'Indochine.**
- **Médaille commémorative des opérations du Moyen-Orient (1956).**
- **Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord (1958) avec agrafes « Algérie » et « Tunisie ».**
- **Insigne des blessés militaires.**
- **Officier dans l'ordre du mérite civil Taï Sip Hoc Chau.**



Livre : Le procès du commandant de Saint Marc.

L'ingénieur en chef de l'Armement en retraite Bernard Zeller, le fils du général d'armée André Zeller, ancien chef d'état-major de l'armée, qui a pris part au putsch des généraux à Alger en 1961, publie les débats, le réquisitoire et la plaidoirie du procès du chef de bataillon de Saint Marc, qui s'est tenu à Paris devant le Haut Tribunal Militaire le 5 juin 1961.



présenté et annoté par
Bernard Zeller
préface
Olivier Dard

Le procès du commandant de Saint Marc

Nous ne laisserons pas notre honneur en Algérie

NEL

Il complète le compte-rendu de ces débats par un certain nombre de pièces dont le procès-verbal d'une séance du Conseil constitutionnel qui s'exprime sur la création du Haut Tribunal Militaire, dans le cadre de l'article 16 de la Constitution (pouvoirs exceptionnels accordés au président de la République).

Pour qui a lu les nombreux ouvrages du commandant de Saint Marc ainsi que la biographie que lui a consacré Laurent Beccaria, cet ouvrage ne lui apprendra pas grand-chose sur l'extraordinaire personnalité du commandant en second du 1^{er} R.E.P. ni sur son action au cours du putsch. Mais il pourra, au fil des pages, découvrir comment Saint Marc était perçu par son entourage.

En effet, si la déclaration liminaire de Saint Marc est suffisamment connue pour qu'il soit inutile d'y revenir, l'intérêt essentiel de l'ouvrage réside dans la richesse des dépositions, dont celle de son camarade Morin domine toutes les autres. En déposant au procès, ces témoins apportent des témoignages à chaud sur le rôle et l'action du commandant de Saint Marc, qui n'ont pas toujours été repris dans les études ultérieures portant sur le putsch, lesquelles ont souvent, plus été centrées sur les quatre généraux.

Avant d'analyser les points déterminants de ces dépositions, il y a lieu de resituer la carrière de Saint Marc en Algérie. Affecté au 1^{er} R.E.P. à son retour d'Indochine, il participe en novembre 1956 à l'opération de Suez, où il commande la 3^e compagnie, le régiment étant alors commandé par le colonel Brothier. Remarqué par le général Massu, celui-ci l'affecte à la 10^e D.P., dès janvier 1957, pour lui confier les fonctions de chef de son cabinet, doublées de celles d'officier de presse, dans le contexte pesant de la Bataille d'Alger. Saint Marc conservera ces fonctions de confiance jusqu'à la relève de Massu par Gracieux début 1959, le nouveau commandant de la 10^e D.P. lui confiant alors celles, tout aussi dignes de confiance, de chef du 3^e Bureau (Opérations) dans lesquelles Saint Marc excellera, notamment lors de l'opération *Jumelles*, en Kabylie, qui s'étendra sur six mois, dans le cadre de l'exécution du Plan Challe. Puis, désireux de « voir autre chose », Saint Marc démissionne et s'essaie à une carrière civile. L'expérience sera brève, car au bout de quelques mois, Saint Marc demande sa réintégration dans l'armée ; ce qui lui est accordé, et il retourne à la 10^e D.P. où il prend les fonctions de sous-chef d'état-major, la division étant alors commandée par le général Saint Hillier. C'est alors, en décembre 1960, dans le contexte lourd de la fin de la guerre d'Algérie, que Gracieux, alors inspecteur des troupes aéroportées, propose à Saint Hillier, qui accepte, l'affectation de Saint Marc comme commandant en second de Guiraud, nouveau chef de corps du régiment.

C'est ainsi que Saint Marc aura en fait très peu servi formellement au 1^{er} R.E.P. Mais, en contact permanent avec le Régiment depuis la Division, il y connaissait tout le monde, et tout le monde le connaissait. Surtout, son extraordinaire capacité à dominer les problèmes étaient connue, que ceux-ci soient « à risques » comme les relations civilo-militaires dans une agglomération bouillonnante comme Alger, ou ardu, comme ceux de l'engagement opérationnel d'une division dans des opérations complexes sur un terrain difficile. Il était à l'époque très lié avec le chef de bataillon Morin, qui à l'issue du commandement d'un bataillon à Coëtquidan, était revenu à la Division, en tant que chef d'état-major.

Un mot sur le Régiment. S'il apparaît que l'encadrement des compagnies, il y en avait six, était conforme aux tableaux d'effectifs, ce qui contribuait assurément à la valeur de leur capacité opérationnelle, l'encadrement du PC régimentaire apparaît bien « léger » à un lecteur d'aujourd'hui : outre le chef de corps et son commandant en second, le PC était armé par deux capitaines, dont un au tableau. Ça ne fait pas beaucoup. C'est ce qu'explique Saint Marc au

détour d'une question du Président.

Pour en revenir au putsch, on le savait, il n'y avait réellement aucune préméditation chez Saint Marc, qui n'a, évidemment pas pris part à ses préparatifs, puisqu'ils furent parisiens. Il était occupé ailleurs... Quelques jours avant son déclenchement, le 1^{er} R.E.P. participait à une série d'opérations dans la cadre de la division, en Petite Kabylie, dans le secteur de Djidelli. Le commandant de secteur, le colonel de Boissieu^[1], vieil officier de Légion, invite Saint Marc à dîner à sa popote, et celui-ci lui assure que, nonobstant l'ambiance particulièrement troublée du moment, il était hors de question que le Régiment sortît de la légalité. C'est bien l'équation personnelle du général Challe qui a conduit Saint Marc à franchir le Rubicon, ce qu'il a expliqué à l'audience et développé dans ses ouvrages.

Par les mêmes dépositions, Saint Marc apparaît comme un chef extrêmement scrupuleux, allant jusqu'à faire approuver par autrui les ordres qu'il est amené à donner. Le journaliste Alain de Sédouy, présent à Alger au moment du putsch rapporte que, lors du désengagement d'Alger par le Régiment, Saint Marc avise des civils armés. Il s'agit de membres de l'OAS naissante. Avec beaucoup d'à-propos et de discernement, il leur donne l'ordre de réintégrer leur armement, ordre auquel les dits-civils obtempèrent en jetant rageusement leurs armes au fond de la caisse d'un GMC du Groupe de Transport du Train, adapté au Régiment. Saint Marc se tourne alors vers Sédouy et lui dit, sans gêne aucune « *Je pense, n'est-ce-pas, que j'ai bien fait de donner cet ordre ?* ». Pour un officier de la trempe de Saint Marc, Alger en 1961 n'était sûrement pas Budapest en 1956 et encore moins Madrid vingt ans auparavant.

Mais, la déposition la plus marquante est assurément celle du chef de bataillon Morin, parfaite photo en négatif de Saint Marc. Leur parcours est absolument identique ; un peu plus ancien que Saint Marc, Morin qui appartient à la dernière promotion sortie précipitamment d'Aix en novembre 1942, rejoint la Résistance (l'O.R.A.), comme Saint Marc il sera déporté, comme Saint Marc, il rejoint les premières unités para-Légion en Indochine, et, comme Saint Marc, un peu avant lui, il sert comme officier supérieur au 1^{er} R.E.P. en Algérie ; quand Saint Marc s'essaie à la vie civile, Morin commande un bataillon de Saint-Cyriens à Coëtquidan. Et, quand Saint Marc est réintégré et rejoint à nouveau l'état-major de la 10^e D.P., son chef direct est son vieil ami et confident, Morin. Ils partagent non seulement le même passé, mais sont habités par les mêmes valeurs et communient dans les mêmes idées ; simplement, au moment fatidique, Saint Marc était au 1^{er} R.E.P. et a été appelé par Challe, tandis que Morin, chef d'état-major de Saint Hillier, rappelé en métropole par Gracieux, n'a été appelé par personne. Alors, Morin vient tout naturellement au Palais de Justice à Paris, plaider la cause de son camarade, ce qu'il n'a aucun mal à faire, puisqu'il connaît parfaitement ses motivations, qui sont également siennes. Il explique posément à la barre, comment Saint Marc était, en 55-56, habité par le souvenir de ses partisans tonkinois. Persuadé qu'ils ne pourraient pas s'adapter au climat et au milieu de l'Afrique du Nord, il avait préconisé de les laisser au Vietnam. L'idée de savoir si ce choix - justifié - était le bon, hantait son esprit. Saint Marc étant toujours en quête d'absolu et de vérité, Morin explique calmement aux juges qui auront à se prononcer quelques heures plus tard sur la peine à infliger à celui qui comparait devant eux, combien les méthodes utilisées par certains de leurs camarades, dans l'action de la Bataille d'Alger, heurtaient profondément la conscience d'officier de Saint Marc. Morin explique très simplement « *C'était une époque très difficile, où nous essayions de gagner la bataille du terrorisme sans*

nous laisser entrainer par ce contre quoi nous avons lutté comme résistants. » Il est fort regrettable que cette retenue éthique exprimée par Saint Marc et Morin n'ait pas été partagée par l'ensemble des personnels de la division chargés du rétablissement de l'ordre à Alger, et par son chef en premier lieu.

Puis, Morin aborde la question centrale de la réponse affirmative que Saint Marc a donnée à Challe qui lui demandait de le suivre dans sa dissidence militaire. Morin expose combien, lui comme Denoix de Saint Marc, conscients du trouble qui habitait maints esprits d'officiers, mesureraient combien il était de plus en plus difficile de trouver le chemin de son devoir dans la discipline. Alors, quand il en vient à la décision prise par Saint Marc, il expose ceci d'une manière très directe : « *Seul, en face de sa conscience, avec tout son passé et tous ses troubles personnels qui remontaient, il a été appelé, dans des délais très brefs, à donner cette terrible réponse* ».

Enfin, il est une déposition qui est loin d'être neutre, celle de son colonel. En effet, Saint Marc, n'était, on l'a vu, que commandant en second. Ayant pris son commandement en décembre 1960, Guiraud avait planifié une courte permission en métropole chez les siens, profitant de la période de repos du régiment à Zéralda, entre deux phases opérationnelles. Il faut espérer que quelqu'un l'aura prévenu par téléphone de ce qui se passait, et qu'il n'a pas appris la sédition de « *son* » régiment, le matin du 22 avril, en se rasant en écoutant les flashes d'informations. Sa déposition a été très correcte. Jamais l'auditoire n'a pu sentir le moindre ressentiment de Guiraud envers Saint Marc. Or, sa position était intenable. Arrivé à Alger après l'issue du putsch, quasiment en même temps que le ministre, Pierre Messmer, celui-ci le convoqua pour lui donner lui-même ses ordres : les officiers du régiment étaient déférés devant la Justice et étaient donc à considérer comme prisonniers. Le régiment devait faire mouvement sur Sidi Bel Abbes, où les formalités de dissolution auraient lieu. Pour ce faire, Guiraud pouvait emmener avec lui un lieutenant par compagnie. Dans sa déposition, Guiraud exalta le passé du régiment (il avait commandé le 1er B.E.P. à Dien Bien Phu), puis expliqua, peut-être avec moins de chaleur que Morin, le trouble des esprits qui avait poussé Saint Marc à accomplir son geste.

Bref, un livre brut, qui permet néanmoins de parfaitement suivre le schéma intellectuel et mental d'Hélié Denoix de Saint Marc qui l'a conduit, placé dans des circonstances qui avaient commencé de fausser le jeu normal de l'exercice du commandement et des responsabilités, à prendre, en toute connaissance de cause, une décision de la plus lourde gravité.

Pour conclure, le putsch remonte maintenant à plus de soixante ans, soit deux générations d'officiers. Il s'agit donc à présent d'un évènement historique qui doit être traité comme tel. Ce serait une lourde erreur vis à vis des jeunes générations, actuellement à Coëtquidan, que de l'exalter, comme ce serait une lâche fuite des responsabilités que de l'occulter. Il convient de traiter cet évènement comme une source d'enseignements, de réflexions sur l'éthique militaire, sur l'exercice du commandement et la valeur intrinsèque de la discipline, tout en se rattachant toujours à une vérité éternelle : dans l'armée, on n'est jamais « *responsable mais non coupable* ». Le commandant Hélié de Saint Marc nous l'a montré, avec beaucoup de dignité.

Colonel (ER) Claude Franc

1. Il s'agit du colonel Georges de Boissieu, fantassin, cousin d'Alain de Boissieu, cavalier, gendre du général de Gaulle. Les deux Boissieu ont d'ailleurs servi ensemble à Alger, en 1959, Georges de Boissieu comme chef d'état-major de Challe, et Alain de Boissieu comme chef de cabinet du même général Challe. Le colonel Georges de Boissieu a été le commandant de la promotion Extrême Orient, à la suite de quoi, il a commandé le 5^e Etranger en Indochine.

Que dire à un jeune de 20 ans ?

<https://theatrum-belli.com/wp-content/uploads/2023/02/Que-dire-a-un-jeune-de-20-ans-Helie-de-Saint-Marc.mp3>

Quand on a connu tout et le contraire de tout,
quand on a beaucoup vécu et qu'on est au soir de sa vie,
on est tenté de ne rien lui dire,
sachant qu'à chaque génération suffit sa peine,
sachant aussi que la recherche, le doute, les remises en cause
font partie de la noblesse de l'existence.
Pourtant, je ne veux pas me dérober,
et à ce jeune interlocuteur, je répondrai ceci,
en me souvenant de ce qu'écrivait un auteur contemporain :
*« Il ne faut pas s'installer dans sa vérité
et vouloir l'asséner comme une certitude,
mais savoir l'offrir en tremblant comme un mystère ».*

À mon jeune interlocuteur,
je dirai donc que nous vivons une période difficile
où les bases de ce qu'on appelait la Morale
et qu'on appelle aujourd'hui l'Éthique,

sont remises constamment en cause,
en particulier dans les domaines du don de la vie,
de la manipulation de la vie,
de l'interruption de la vie.

Dans ces domaines,
de terribles questions nous attendent dans les décennies à venir.

Oui, nous vivons une période difficile
où l'individualisme systématique,
le profit à n'importe quel prix,
le matérialisme,
l'emportent sur les forces de l'esprit.

Oui, nous vivons une période difficile
où il est toujours question de droit et jamais de devoir
et où la responsabilité qui est l'once de tout destin,
tend à être occultée.

Mais je dirai à mon jeune interlocuteur que malgré tout cela,
il faut croire à la grandeur de l'aventure humaine.

Il faut savoir,
jusqu'au dernier jour,
jusqu'à la dernière heure,
rouler son propre rocher.

La vie est un combat
le métier d'homme est un rude métier.
Ceux qui vivent sont ceux qui se battent.

Il faut savoir

que rien n'est sûr,
que rien n'est facile,
que rien n'est donné,
que rien n'est gratuit.

Tout se conquiert, tout se mérite.

Si rien n'est sacrifié, rien n'est obtenu.

Je dirai à mon jeune interlocuteur

que pour ma très modeste part,

je crois que la vie est un don de Dieu

et qu'il faut savoir découvrir au-delà de ce qui apparaît comme l'absurdité du monde,

une signification à notre existence.

Je lui dirai

qu'il faut savoir trouver à travers les difficultés et les épreuves,

cette générosité,

cette noblesse,

cette miraculeuse et mystérieuse beauté éparse à travers le monde,

qu'il faut savoir découvrir ces étoiles,

qui nous guident où nous sommes plongés

au plus profond de la nuit

et le tremblement sacré des choses invisibles.

Je lui dirai

que tout homme est une exception,

qu'il a sa propre dignité

et qu'il faut savoir respecter cette dignité.

Je lui dirai

qu'envers et contre tous
il faut croire à son pays et en son avenir.
Enfin, je lui dirai
que de toutes les vertus,
la plus importante, parce qu'elle est la motrice de toutes les autres
et qu'elle est nécessaire à l'exercice des autres,
de toutes les vertus,
la plus importante me paraît être le courage, les courages,
et surtout celui dont on ne parle pas
et qui consiste à être fidèle à ses rêves de jeunesse.
Et pratiquer ce courage, ces courages,
c'est peut-être cela.

Hélié de Saint Marc
(11 février 1922 - 26 août 2013)